



ASSOCIATION DES CYCLO-RANDONNEURS DE VILLEPREUX

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 21 novembre 2019

	Nombre
Adhérents	50
Votants	47
Présents	27
Pouvoirs	10
Absents excusés	5

Au décompte du nombre de votants et du nombre de pouvoirs, le quorum est atteint. Paul déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Lecture du rapport moral saison 2019 par Paul ARSAC

Voir document remis à chaque participant.

Lecture du rapport d'activité saison 2019 par Paul ARSAC

Voir document remis à chaque participant.

Applaudissement pour ces deux rapports.

Hélène présente le rapport financier 2019 et le projet de budget 2020

Voir documents remis à chaque participant.

▪ Le projet de budget pour la saison 2020 présente un déficit de 2 910,00 €. Paul précise qu'il ne faut pas s'inquiéter de ce montant car il est arrivé dans le passé que le budget soit excédentaire.

Jacky fait effectivement remarquer que le réalisé 2018 était positif pour un montant de 1 308,74 € et le souhait exprimé était de continuer sur cette ligne alors pourquoi ce déficit prévisionnel pour 2020 ?

→ Hélène apporte quelques éléments de réponse :

- Dans le projet 2020, une somme de 1 000,00 € est inscrite au compte 681 – Dotations aux provisions
- Qu'en sera-t-il du nombre d'adhérents en janvier 2020 ? La tendance est plutôt à la baisse. De même pour le taux de participation à notre organisation ? Pour rappel : VAV 2018 = 1 800,00 € de bénéfices
VAV 2019 = 500,00 € de pertes

→ Paul avance les arguments suivants :

- Le club va faire un effort financier pour le grand projet « TAT 2020 »
- Comme le dit Hélène, chaque début d'année nous nous interrogeons sur les effectifs

Plus aucune question n'étant posée sur les comptes de l'exercice et le projet de budget, vient le moment de passer au vote et d'élire le Comité de Direction 2020 (article 10 des statuts).

Résultats des votes :

- Rapport moral saison 2019 adopté à l'unanimité
 - Rapport d'activité saison 2019 adopté à l'unanimité
 - Rapport financier saison 2019 adopté à l'unanimité
 - Projet de budget saison 2020 adopté à l'unanimité
-

Renouvellement du Comité de direction :

Conformément à nos statuts le Comité de direction 2019 est démissionnaire et doit donc être renouvelé. Paul interroge l'assemblée sur d'éventuelles candidatures.

Aucun adhérent ne se portant volontaire, les membres sortants sont candidats à leur propre succession.

Le Comité de direction 2020 de l'ACRV se présente comme suit :

Président	Paul ARSAC	Elu à l'unanimité
Vice-président	Pascal LOPEZ	Elu à l'unanimité
Trésorière	Hélène LAINE	Elue à l'unanimité
Trésorier adjoint	Pascal LOPEZ	Elu à l'unanimité
Secrétaire	Jocelyne IANEZ	Elue à l'unanimité
Délégué sécurité	Michel GOUEDARD	Elu à l'unanimité
Webmaster	Eric RENARD	Elu à l'unanimité

L'Assemblée Générale se termine aux environs de 22 heures 30

Avant le traditionnel verre de l'amitié, projection du diaporama réalisé par André IANEZ sur les activités 2019, Chacune et chacun a le plaisir de se voir ou de s'apercevoir à un moment ou à un autre des différentes activités du club. Applaudissements.

Le secrétaire de séance,
Jocelyne IANEZ

Le Président,
Paul ARSAC

